

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Dûment convoqués salle de la mairie à 18h30, les membres présents se sont réunis le 5 juin 2025 sous la présidence de Madame Marilyn BROSSAT, maire de la commune de Touchay.

Mme Margot BRAUTIGAM est désignée comme secrétaire de séance

DCM-2025-12 Convention pour le contrôle et la vérification des appareils de défense incendie avec la SAUR

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2212-2 et L.2213-32 relatifs à la sécurité et à la protection contre l'incendie ;
Vu les dispositions du règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie (DECI) imposant un contrôle régulier des points d'eau incendie (PEI) ;

Vu la nécessité d'assurer la maintenance et la vérification périodique des bouches et poteaux d'incendie présents sur le territoire communal ;
Considérant que la commune dispose de 9 dispositifs de ce type à entretenir ;
Considérant que la société SAUR, en sa qualité de délégataire du service public de l'eau potable, est habilitée à réaliser ces contrôles ;

Le Maire propose de confier à la SAUR la vérification triennale des 9 bouches à incendie de la commune, au tarif de 55 € HT par équipement, soit un coût total de 495 € HT tous les trois ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

DÉCIDE :

D'autoriser le Maire à signer la convention de prestation et de fixer le coût de cette prestation à 55 € HT par équipement, soit 495 € HT au total pour 9 équipements, à régler tous les trois ans sur le budget communal.

.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

SECRETAIRE DE SEANCE

Margot BRAUTIGAM

MAIRE

Marilyn BROSSAT

DEPARTEMENT DU CHER

COMMUNE DE Touchay

Arrondissement de St Amand
Md

Canton de Châteaumeillant

DELIBERATION
DE LA SEANCE DU

05 juin 2025

Convocation : 01/06/2025

Membres afférents au
conseil municipal : 11

Membres en exercice :11

Membres présents :

BOULAND Philippe
BROSSAT Marilyn
ANDREATTA Marc
BRAUTIGAM Margot
DAOUT Benoît
HERAULT Martine
LIARD Hélène
LAVEAU Patrick
OULOVSKY Marie-Claude
RICHARD Martial

Membre(s) excusé(s):

ROBLIN Dominique

Membre(s) absent(s) :

POUVOIRS :

ROBLIN Dominique à
BROSSAT Marylin

Publié sur internet le :